



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 20 mai 2026
Date de publication : 2 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGÉ, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Sylvie VIVIER, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Kévin GAILLARD, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maité CÔME, Corinne GUYON, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Christine HEINTZ, Éric PREVOST, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260527-DE-2026-05-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2026

Excusé : Didier PROUST

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Laurent BALOGÉ



DE-2026-05-11 MAI À VÉLO 2026 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN SPECTACLE

Rapporteur : Jean-François RENOUX

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la pratique de mobilités durables, la Communauté de Communes participe à l'opération nationale Mai à Vélo depuis 3 ans.

Durant un mois, elle coordonne un ensemble d'actions et d'animations en faveur de la pratique du vélo auprès de publics variés. Le programme est consultable sur son site internet et sur le site national de Mai à Vélo.

Plusieurs animations sont réalisées en cohérence avec le programme du mois de la parentalité « Place des Familles », porté par le service Développement Local Transition démocratique. Cette année, une balade à pied ou à vélo est organisée à destination d'un spectacle « Sur les pas des lutins » qui a lieu le samedi 9 Mai à Pamproux.

La prestation est confiée à la compagnie CAMINÂM pour un montant de 1194 €. Elle est susceptible d'être financée par une aide du département des Deux-Sèvres au titre de l'aide à la diffusion en milieu rural.

Le budget prévisionnel de la manifestation est indiqué ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Spectacle	1 194 €	Département 79	500 €
		Autofinancement	694 €
Total (sans TVA)	1 194 €	Total (sans TVA)	1 194 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

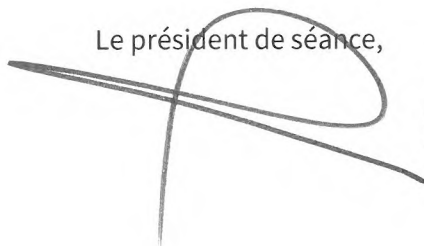
Vu l'avis favorable du bureau en date du 20 Mai 2026,

Considérant l'organisation et la coordination de plusieurs actions d'animation par la Communauté de communes durant l'opération nationale « Mai à vélo »,
Considérant l'aide financière susceptible d'être apportées par le Conseil départemental des Deux-Sèvres,

Le Conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER le budget prévisionnel,
- D'AUTORISER le Président à effectuer la demande de subvention, notamment auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres,
- D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,

